

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[141_Correspondance d'Eloi Mallac à François Guizot : 1838-1871](#)[Item](#)[Changy, le 15 août 1857, Eloi Mallac à François Guizot](#)

Changy, le 15 août 1857, Eloi Mallac à François Guizot

Auteurs : Mallac, Eloi (1809-1876)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Enfants \(Guizot\)](#), [Famille Guizot](#), [Femme \(maternité\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Ministère de l'Intérieur \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Presse](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1857-08-15

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote20, AN : 163 MI 42 AP 141 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Mallac, Eloi (1809-1876), Changy, le 15 août 1857, Eloi Mallac à François Guizot, 1857-08-15.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 09/05/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5886>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Val-Richer (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Changy (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

Chargé, 15 ans
1857

Mon cher M. Guizot

J'apprends avec beaucoup de plaisir l'heureuse délivrance de M^{me} de Witt. Veuillez offrir mes félicitations au père et à la mère du nouveau né.

Je serai à Paris le 20 comme d'habitude le dimanche.

Le ministre de l'intérieur vient de faire signer à notre gérant l'ordre de ne pas changer le titre du journal. Il ne pourra plus paraître sous celui de l'Assemblée nationale que le Gouvernement déclare inconstitutionnel.

J'ai fait venir ici le gérant et je lui ai dicté une lettre sur il

proteste contre cette décision qui
excède certainement les droits des
ministres. La protestation ne servira
rien; la décision sera maintenue
et nous serons obligés de trouver une
autre tête. Je choisirai celui qui
me paraîtra le rapprocher le plus
de l'amitié afin de ne pas rompre
trop complètement avec ^{la habitude} des publics, de
nos abonnés et surtout de notre clientèle
d'annonces. La Pensée Nationale me
paraît un bon titre, un peu prétentieux
mais il offre à l'œil à peu près
les mêmes sons et impressions en tête
au journal il présente à l'œil la
même apparence. Reste à savoir, si
avec le système d'hostilité adopté contre
nous, on nous permettra ce titre. Ce-
pendant quand on a deux journaux
concurrents, qui s'appellent le Peuple

la Patrie on peut
maintenir cela. Je
s'ignore que
cette chose nous de
public. Un journal
ne saurait être
d'opinion des autres
pendant. Au son
Mille

